

CONCOURS DE TECHNICIEN 2022

INTERNE

SPÉCIALITÉ « SERVICES ET INTERVENTIONS TECHNIQUES »

ÉPREUVE DE RAPPORT

NOTE OBTENUE : 13.50 / 20

Commune de Techniville
Direction des services techniques

le 14/04/2022

À l'attention de M. le Directeur des Services Techniques

Objet : rapport technique portant sur la gestion en régie des espaces publics et du réseau routier communal

Les espaces publics et le réseau routier communal sont les éléments les plus visibles pour les administrés. Ces deux domaines nécessitent une vigilance particulière. De ce fait, la gestion en régie, par l'ensemble des agents du Centre Technique Municipal (CTM), est un moyen efficace de répondre aux attentes des élus et des habitants de Techniville. Nous verrons donc dans un premier temps les enjeux de cette gestion. Ils sont de deux ordres : écologique et économiques. Dans un second temps, nous aborderons la question des bénéfices que la commune peut en tirer, que ce soit au sein des services, comme en terme d'image.

I. Les enjeux

Les enjeux de ce type de gestion, en régie, sont de deux natures. De nature écologique et de nature économique.

a) Les enjeux écologiques

Les espaces publics de par leur exposition nécessitent un entretien régulier. Cependant, afin de favoriser la biodiversité, le fauchage tardif ou bien la gestion différenciée des espaces verts peut être mise en place. On constatera une plus grande diversité florale. Cette action saura être le juste complément de la politique « zéro phyto » qui bannit l'utilisation des insecticides et produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts.

En outre, le recours à l'analyse des données météo, lors de la période de viabilité hivernale peut permettre de réduire le nombre de passage et par conséquent le volume de produit dispersé sur

les réseaux routiers. Cette étude permettra également de déterminer le type de fondant (produit déneigeant) et la quantité nécessaire à la réalisation d'un travail efficace, sans sur-consommation de produit « chimique ».

Comme on peut le voir, une gestion écologique présente également un intérêt économique.

b) Les enjeux économiques

Le travail en régie permet une meilleure réactivité. Cela permet donc de réduire les délais d'action. La gestion différenciée des espaces verts nécessite, comme évoqué précédemment, moins de tontes. Ceci permet, grâce à une planification de cette gestion, d'optimiser les ressources, tant matérielles qu'humaines. Le temps gagné sur ces tontes non faites peut être utilisé sur d'autres activités, ou bien sur la formation afin d'améliorer les compétences de nos agents.

Cependant, on pourra envisager, afin de réduire les coûts de fonctionnement, d'optimiser les ressources nécessaires au bon accomplissement du plan de viabilité hivernale. En effet, ce matériel n'a pas vocation à rester inactif durant les $\frac{3}{4}$ de l'année. Il conviendra donc de veiller à son adaptabilité à d'autres fonctions.

Les enjeux écologiques et économiques ne doivent pas masquer les bénéfices à tirer par notre collectivité. Ces bénéfices se ressentiront au sein des services, mais également en terme d'image pour la commune.

II. Les bénéfices

a) Au sein des services techniques

Notre CTM regroupe de nombreux métiers différents. Le travail en régie permet de tous les mettre en avant au gré des diverses actions à mener. De plus, l'évolution des techniques et des technologies nécessite une montée en compétence, par le biais de la formation. Nos agents deviennent donc meilleurs et plus performants.

Le travail en régie apporte également de la pertinence, par une connaissance du terrain, et de la réactivité. Nous n'avons plus besoin d'attendre les disponibilités d'entreprises extérieures. Toute demande émise peut être prise en charge rapidement et de manière efficace.

Outre le gain pour les services techniques, on pourra également noter le bénéfice, en terme d'image pour notre collectivité.

b) En terme d'image

La réalisation de travaux en régie procure une réactivité bénéfique pour la commune. Toute demande émise par un administré, par quelque support que ce soit (ligne d'appel, application) est prise en charge rapidement. La mairie et ses élus semblent donc à l'écoute de leurs concitoyens et prompts à résoudre les problèmes rencontrés (éclairage public, incivilité...).

De plus, la communication engagée sur les nouvelles techniques de gestion des espaces verts (plus de produits phytosanitaires, espacement des fauchages...) met en avant la capacité des agents de la collectivité à se mobiliser et à réfléchir ensemble afin de répondre à leur niveau aux préoccupations écologiques des habitants de la commune.

Nous avons donc vu comment le travail en régie peut répondre aux enjeux de notre collectivité et quels bénéfices cette dernière peut en tirer. Cependant, nous devons garder à l'esprit que tout ne peut s'effectuer de cette manière. De par le coût des engins et leur temps d'utilisation, certains travaux (enrobés, réfection de chaussée...) ne pourront être envisagés que par l'intermédiaire d'entreprises externes.